

# *Théorie du conte*, de Balzac à Balzac

Michiaki TANIMOTO

Parmi les textes esthétiques et méthodologiques de Balzac, la *Théorie du conte*<sup>1</sup> occupe une place importante mais également instable. Importante, parce que ce texte s'attache dès son titre à la production du conte, et à l'activité de Balzac comme conteur au début des années 1830. Instable, parce que l'auteur l'a laissée inédite, et de ce fait, jusqu'à aujourd'hui il est délicat de situer ce texte dans la chronologie de l'auteur. Dans cet article, nous examinerons l'identité et la dimension de la *Théorie du conte* par rapport à la chronologie balzacienne de l'époque. Il s'agira d'abord de montrer l'originalité de ce texte. Puis, en envisageant le problème de la datation de ce texte, nous le replacerons dans le contexte stratégique et thématique du Balzac conteur. Dans la dernière partie, nous exprimerons notre pensée sur la situation chronologique de la *Théorie du conte*.

## *Balzac et ses doubles*

La *Théorie du conte* est l'une des pseudos-théories balzaciennes conçues et rédigées probablement entre 1830 et 1833<sup>2</sup>. On ne connaît pas exactement sa datation, puisque ce texte manuscrit n'est pas daté et n'a pas paru du vivant de l'auteur. Comme nous allons le voir, c'est un texte à la fois critique et narratif, sérieux et fantastique, un texte ambivalent, au niveau de la forme et du contenu. Malgré ce titre ambitieux la *Théorie du conte* n'a pas pour objectif de réfléchir sur la poétique du conte en général. A propos de cette *Théorie*, il faut noter de plus qu'elle a pour surtitre « les cent contes ». C'est un autre signe d'ambivalence de ce texte, et cela explique en partie pourquoi la *Théorie du conte* a été habituellement traitée comme un appendice des *Cent Contes drolatiques* dans les principales éditions critiques<sup>3</sup>.

La *Théorie du conte* commence par une scène onirique de rencontre entre un « moi » anonyme mais identifiable et d'autres « moi » infiniment multipliés :

Hier en rentrant chez moi, je vis un nombre incommensurable d'exemplaires de ma

propre personne, tous pressés les uns contre les autres à l'instar des harengs au fond d'une tonne. Ils répercutaient dans un lointain magique ma propre figure, comme, lorsque deux glaces se répondent, la lueur d'une lampe posée au milieu d'un salon est répétée à l'infini dans l'espace sans bornes contenu entre la surface du verre et son tain.

Pour un bourgeois de la rue Saint-Denis, c'eût été un effrayant spectacle ; pour moi, ce n'était rien. Il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que le fantastique fût venu frapper à la porte d'un pauvre homme qui vit de fantaisie (p. 1607).

En lisant cet *incipit*, on comprend tout de suite que c'est Balzac lui-même qui parle comme narrateur à la première personne. En tant qu'auteur de *Gloire et Malheur* (dans les *Scènes de la vie privée*, avril 1830) et de l'article critique intitulé « Des artistes » (février-avril 1830), dès 1830, Balzac a mentionné ce fameux désaccord entre l'artiste et le bourgeois-philistin de Paris.

Puis, dans cette vision kaléidoscopique, le Balzac narrateur reconnaît parmi ses « sosies » « le premier moi-même » qui est un autre Balzac, un « homme du monde » joliment habillé comme un « dandy » (p. 1608). Et c'est ce double de Balzac qui commence à donner un conseil au Balzac « pauvre homme » ; plutôt une leçon qu'un conseil, sur la vie littéraire, plus précisément, sur la façon d'être, de se comporter comme un écrivain-conteur. Alors, le premier Balzac mondain instruit le *Balzac zéro* pour qu'il ne devienne pas un « *contier* », un pauvre spécialiste de conte :

— Mon cher, ne fais plus de contes ; le conte est fourbu, rendu, couronné, a le sabot fendu, les flancs rentrés comme ceux de ton cheval. Si tu veux te rendre original, prends le conte, casse-lui les reins comme on brise la carcasse d'un poulet découpé, puis, laisse-le là, cassé, brisé. Sans cela, tu n'es qu'un *contier*, un homme spécial. Ou il faut montrer que le conte est la plus haute expression de la littérature, que ce titre est un mot vide de sens, et qu'en toute espèce d'œuvre il n'existe que des détails et une exécution plus ou moins habile. Tâche d'arriver à cette déduction, et tu auras soufflé sur une foule de capucins de cartes qui sont en route pour envahir la voie du conte et la gâter (p. 1608).

Nous reviendrons sur l'intention de ce message. Pour l'instant, bornons-nous à signaler que l'un des intérêts primordiaux de la *Théorie du conte* réside dans cet aspect auto-réflexif et auto-critique qui se montre ainsi clairement en suivant « le procédé de

dédoublément<sup>4</sup> ». De cette manière, après le premier double de Balzac, surgit successivement un autre Balzac. Mais, cette fois-ci, c'est une contre-image du Balzac mondain :

Un second moi-même se dressa tout à coup. Celui-là était en robe de chambre violette, il avait le front ridé, les lèvres jaunes de café, la barbe longue, les yeux brillants et calmes, le teint rouge [...]. Celui-là était l'homme aux conceptions, l'homme qui ne dort plus, l'homme dont le regard va loin, l'homme de courage, l'homme affaissé sous le poids de la pensée (*ibid.*).

L'ambiance sombre et sérieuse de ce deuxième Balzac fait un grand contraste avec celle du premier Balzac « fashionable ». Quoique ce double ait déjà cinquante ans, son caractère prophétique et méditatif nous évoque la personnalité de Daniel d'Artez ou de Louis Lambert, *chercheurs de l'absolu* dans *La Comédie humaine*, mais aussi cette fameuse image de Balzac buveur de café. Curieusement en effet, ce deuxième Balzac lui aussi donne au *Balzac zéro* une leçon sur la production du conte :

— Ecoute, la face incomplète sous laquelle le monde te voit a dit vrai !

Soient donnés un mari, sa femme et un amant, déduisez cent contes dont aucun ne ressemble à l'autre.

De même que le cuisinier fait cent plats avec la substance essentiellement culiniforme nommé *l'œuf* [...] (p. 1608-1609).

De même que le premier Balzac compare la situation du genre conte avec des animaux exténués, le deuxième Balzac compare ici la production du conte avec de multiples variations de la cuisine de « *l'œuf* ». Et c'est dans cette deuxième leçon qu'on trouve le surtitre de cette *Théorie*, « cent contes », qui était en même temps le titre initial des *Cent Contes drolatiques* vers la fin de l'année 1831.

Après avoir entendu paisiblement ces deux leçons, pour échapper à ses doubles embêtants, le *Balzac zéro* leur évoque à son tour des noms de ses camarades littéraires tels que Charles Nodier, Etienne Béquet, et Eugène Sue, pour qu'ils deviennent d'autres cibles. Mais en vain, car si ce deuxième double de Balzac se retire, il laisse derrière lui les autres « cent moi-même » (p. 1609). Ensuite, la *Théorie du conte*, qui se compose en réalité de ces deux leçons sur le conte, se termine par une vision aussi fantasmagorique que la précédente, comme si l'on se trouvait dans un « gouffre circulaire » (*ibid.*). Il semble cependant que cette *Théorie* peut se répéter continuellement. En effet, selon Roland Chollet, dans le manuscrit de la *Théorie*, Balzac a laissé l'indication « § 1 » à la

fin du texte<sup>5</sup>. Cette indication nous permet de supposer que cette petite *Théorie* aurait pu être une sorte d'introduction à une vraie *Théorie*, qui aurait pu être plus longue et plus riche dans le projet de Balzac. Mais il s'agit là d'un autre sujet, différent de celui qui nous intéresse ici, et qui concerne plutôt la position que cette *Théorie* peut occuper dans l'activité réelle du Balzac conteur. Aussi, dans la partie suivante, nous allons nous interroger sur la situation de ce texte dans la perspective de la chronologie balzacienne.

### *Les datations du texte*

Sur la datation flottante de la *Théorie du conte*, afin de démontrer la problématique, mais aussi de la considérer dans une perspective globale, nous avons établi un tableau chronologique du Balzac conteur entre 1830 et 1832 (voir le tableau à la fin de cet article). Dans la partie supérieure de ce tableau, au-dessous des indications de mois et années est précisée l'« activité générale du Balzac conteur », et dans la partie inférieure les « dates supposées de la rédaction de la *Théorie du conte* ». Cette formulation de *Balzac conteur* désigne ici Balzac comme auteur de fictions brèves pour des revues périodiques, mais aussi comme auteur de recueils individuels et collectifs, tous intitulés *contes*, et publiés l'un après l'autre dans cette période délimitée ; c'est-à-dire, les *Romans et contes philosophiques* (septembre 1831), les *Contes bruns* (février 1832), les *Premier et Second dixains des Cent Contes drolatiques* (avril 1832 et juillet 1833), et les *Nouveaux Contes philosophiques* (octobre 1832).

Avant de nous pencher sur la problématique de la datation, nous voulons d'abord expliquer la composition de ce tableau. Dans la partie supérieure, les marques sur la ligne chronologique correspondent aux dates où commencent ou s'achèvent des activités et des travaux essentiels du Balzac conteur (projets et publications en livre, articles en revues, correspondance, etc.). Ensuite, dans la partie inférieure sont indiquées sous forme de graphique les datations hypothétiques de la période de rédaction de la *Théorie du conte*. Nous avons divisé cette partie en sept blocs, pour que chacune des rubriques grisées, foncées ou claires, montre la datation plus sûre ou moins sûre. L'objectif est de faire remarquer les résultats des recherches des balzaciens sur cette question, mais aussi de démontrer la possible simultanéité de rédaction de la *Théorie* et d'autres textes de Balzac. Depuis le travail de Maurice Bardèche, qui a publié partiellement cette *Théorie* dans *Balzac romancier* en 1940<sup>6</sup>, jusqu'à l'essai de synthèse un peu trop globalisante d'Isabelle Tournier dans son édition des *Nouvelles et contes* de Balzac parus en 2005<sup>7</sup>,

plusieurs hypothèses ont ainsi été proposées. Entre les deux, nous avons montré les résultats des enquêtes faites par les éditeurs des *Cent Contes drolatiques* que sont Raymond Massant de la collection du Club de l'Honnête Homme en 1961<sup>8</sup>, Roland Chollet des Bibliophiles des Originales en 1969<sup>9</sup>, encore Roland Chollet, mais cette fois avec Nicole Mozet, de la Pléiade en 1990<sup>10</sup>. De plus, nous avons ajouté deux datations hypothétiques proposées par Stéphane Vachon dans les deux ouvrages suivants : *Les Travaux et les jours d'Honoré de Balzac* publié en 1992<sup>11</sup>, et une anthologie des textes théoriques de Balzac intitulée *Écrits sur le roman* publié en 2000<sup>12</sup>.

Pourquoi les spécialistes de Balzac ne sont-ils pas d'accord sur la datation ? A l'évidence, c'est parce que chacun interprète la *Théorie du conte* à sa manière. Cependant, quand on révise les analyses de textes et les essais de datation de nos prédécesseurs, on s'aperçoit qu'il existe deux angles d'interprétation distincts. Et la différence entre les deux repose sur leur préférence à propos des deux indices dans la *Théorie*, c'est-à-dire, les deux leçons sur le conte lancées à Balzac par les doubles de Balzac. Puisque ces deux indices sont doublement remarquables, du point de vue de la datation ainsi que de l'interprétation, avant d'examiner les discussions des études précédentes, nous souhaitons essayer d'éclaircir ce que signifient ces deux leçons en accentuant leur rapport avec l'attitude et l'activité du Balzac conteur.

### *Les deux leçons*

Examinons de nouveau la première leçon précédemment citée. Cette leçon nous renvoie en effet à la situation du genre conte à l'époque. On peut se demander pourquoi le premier double de Balzac commence par dire : « Mon cher, ne fais plus de conte ; le conte est fourbu ». Pourquoi faudrait-il casser le conte et le rénover ? Ou alors, pourquoi cette mission serait-elle confiée à Balzac ?

En fait, après avoir obtenu un immense succès au début des années 1830, le conte entre soudainement en crise, due principalement à la saturation des contes et des conteurs. Comme l'a bien démontré René Guise, après « la folie du conte », « la querelle de la littérature facile » et « la crise de production » se succèdent déjà dès 1833<sup>13</sup>. De plus, cette leçon renseigne sur l'attitude et la stratégie de Balzac lui-même face à la situation du conte. On sait que, depuis ses œuvres de jeunesse, *La Dernière Fée* en particulier, Balzac accorde toujours le privilège au conte, soit comme genre conventionnel (représenté par l'œuvre de Boccace, des *Contes de fées*, de Perrault, de La Fontaine, de

Verville, etc.), soit comme un genre modernisé surtout par le succès et la vogue du conte fantastique hoffmannien en France (notamment pratiqué par Nodier, Janin, Borel et Balzac lui-même). Et, c'est en tant que conteur, c'est-à-dire auteur des *Romans et contes philosophique* et de fictions brèves dans des revues, et en partie grâce à la vogue exceptionnelle du conte, que Balzac a d'abord pu acquérir une réputation digne de son talent. D'autre part, à partir de 1833 au plus tard, Balzac, prévoyant la crise du conte à venir, renonce à la production de fictions brèves pour les revues. En même temps, il commence à rejeter sa propre figure de conteur, qu'il a inventée et diffusée à l'occasion de la campagne de publication des *Romans et contes philosophiques* entre août et octobre 1831. A cette période, c'est-à-dire entre 1831 et 1833, bien qu'il soit reconnu par le public comme un conteur, la « providence des Revues »<sup>14</sup> ou comme « le roi de la *nouvelle* »<sup>15</sup> Balzac ne veut pas être enfermé dans un rôle de « *contier* », qui n'est qu'une figure dégradée de celle de conteur. On peut donc dire que cette première leçon reflète justement l'attitude et le point de vue critique du Balzac conteur face à la réalité du genre conte, qui est à la fois un genre distingué comme « la plus haute expression de la littérature », et un « titre » insignifiant et « vide de sens » parce qu'il est simplement une « expression à la mode »<sup>16</sup>.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà remarqué, la deuxième leçon nous renvoie à la conception des *Cent Contes drolatiques*, par cette phrase significative : « Soient données un mari, sa femme et un amant, déduisez cent contes dont aucun ne ressemble à l'autre ». Bien sûr, cette phrase pourrait nous évoquer en premier lieu le principe d'*anecdotalisation* des affaires nuptiales, conjugales, et adultères de la *Physiologie du mariage*<sup>17</sup>. Cependant, on sait que la conception de la première version de la *Physiologie du mariage* date au plus tard de 1826. Il semble donc plus raisonnable d'approcher cette deuxième leçon du principe de variation et rénovation des vieux thèmes des *Contes drolatiques*. De plus, la comparaison entre la littérature et la cuisine se retrouve précisément dans le « Prologue » du *Premier dixain* des *Contes drolatiques* publié en avril 1832, où Balzac utilise des termes gastronomiques pour expliquer la composition *goûteuse* de son œuvre<sup>18</sup>.

### *Les deux points de vue*

Il est ainsi possible de comprendre et distinguer ce que veulent dire ces deux leçons par rapport aux deux activités apparemment différentes du Balzac conteur. Tandis que la première leçon est destinée au Balzac des *Romans et contes philosophiques*, la deuxième

l'est à celui des *Contes drolatiques*. Et, à notre avis, c'est à cause de cette dualité de la *Théorie du conte* et du Balzac conteur qu'il existe jusqu'à aujourd'hui plusieurs hypothèses sur sa datation.

Ainsi, ceux qui accordent le plus d'importance à la parenté plus ou moins évidente entre la *Théorie* et *Les Cent Contes drolatiques* supposent tout naturellement que la rédaction des deux textes a été effectuée durant la même période. Par conséquent, ils soutiennent que la rédaction de la *Théorie* ne peut être antérieure à décembre 1831 (voir les lignes « Chollet, 1969 » et « Chollet et Mozet, 1990 » dans le tableau) ; parce que le titre des *Cent Contes* n'apparaît qu'en décembre 1831 dans une lettre de Balzac à Charles Gosselin, éditeur des deux premiers dixains des *Contes drolatiques*<sup>19</sup>. Voilà pourquoi, dans son édition des *Contes drolatiques* publiée en 1969, Roland Chollet a conclu que la rédaction de la *Théorie* doit être comprise entre décembre 1831 et décembre 1832, qui est la date où s'achève la rédaction du *Second dixain* des *Contes drolatiques* (voir « Chollet, 1969 » et « Vachon, 1992 » dans le tableau). Puis, en 1990, Roland Chollet et Nicole Mozet ont avancé cette deuxième date jusqu'au début de 1832 (voir « Chollet et Mozet, 1990 » dans le tableau) pour que cette date ne dépasse pas la date de l'impression du *Premier dixain* en mars 1832. Selon eux, Balzac a « renoncé [à la *Théorie du conte*] quand *Les Cent Contes* furent devenus *Les Cent Contes drolatiques*<sup>20</sup> ». Ainsi, pour eux, si la date supposée de rédaction est changée et délimitée de l'une à l'autre, la liaison entre la *Théorie* et les *Contes drolatiques* reste toujours solide.

Quant à ceux qui accordent plus d'importance aux dires du Balzac « fashionable » qu'aux dires du Balzac « homme aux conceptions », Maurice Bardèche par exemple, ils considèrent la *Théorie du conte* comme un acte de réaction contre la mode excessive du conte que les presses parisiennes commencent à dénoncer depuis le milieu de 1832<sup>21</sup>. Ils mettent en particulier l'accent sur la relation assez remarquable entre la *Théorie* et une lettre de Balzac du début de décembre 1832 destinée à Amédée Pichot, directeur de la *Revue de Paris* depuis octobre 1831, qui traite toujours Balzac comme un bon fabricant de contes<sup>22</sup>. Dans cette lettre, rédigée après avoir conclu un contrat avec cette *Revue* en septembre 1832 qui exige de Balzac la collaboration presque exclusive à la *Revue* pendant un an<sup>23</sup>, de la même manière que le Balzac « fashionable » l'a fait dans la *Théorie*, tout en valorisant le statut du genre, Balzac exprime ainsi la gêne et la difficulté d'être « contier » :

Quant à ne faire que des contes, quoi que ce soit à mon avis, autre hérésie peut-être,

l'expression la plus rare de la littérature, je ne veux pas être exclusivement un *contier*. Autre est ma destinée<sup>24</sup>.

Si la manière d'énoncer est différente, l'idée et l'objectif des deux textes semblent quasiment identiques. Et c'est pour cette raison que, dans son édition des *Cent Contes drolatiques*, en admettant cette concordance thématique, Raymond Massant a choisi décembre 1832 comme date doublement raisonnable de la rédaction de la *Théorie*, qui est en même temps la date où s'achève la rédaction du *Second dixain des Contes drolatiques*<sup>25</sup>.

Certes, comme on l'a vu, le sens de la *Théorie* ainsi que sa datation peuvent varier selon le point de vue de chacun. Toutefois, si l'on accorde une plus grande importance soit à la parenté possible entre la *Théorie* et la conception des *Contes drolatiques*, soit à sa liaison avec la réaction de Balzac face à la situation du genre conte, du moins au niveau de la chronologie, ces deux rapports intertextuels peuvent délimiter la période de datation de la *Théorie* à la seconde moitié de l'année 1832.

### *Le troisième angle d'interprétation*

Or, ce qui est curieux mais embarrassant dans ce problème de datation, c'est qu'il existe un troisième angle d'interprétation, qui dévoile encore une fois la richesse intertextuelle de cette brève *Théorie*. L'hypothèse a d'abord été posée discrètement par Roland Chollet en 1969, puis reprise, avec une réserve prudente, par Roland Chollet lui-même et Nicole Mozet (voir « Chollet et Mozet, 1990 », « Vachon, 2000 » et « Tournier, 2005 » dans le tableau).

Selon cette hypothèse, « il se pourrait [...] que la *Théorie du conte* ait été rédigée dès 1830, que Balzac l'ait ressortie de ses cartons pour en faire la préface des *Cent Contes* (fin 1831) », parce que, « la *Théorie du conte* est une physiologie du conte, et pas seulement du conte drolatique, un chapitre de cette “espèce de *Cuisinière bourgeoise*” de la littérature moderne que Balzac annonçait le 29 mai 1830, dans *La Mode* »<sup>26</sup>. Mais, on sait d'autre part qu'en 1830, bien que Balzac ait déjà commencé de publier des fictions brèves dans les revues, il ne publie pas de livre intitulé *conte*. De plus, cette même année, la mode du conte était à peine à son point de départ. Et la presse parisienne n'était pas encore « inondée des contes » comme le signale Balzac lui-même dans sa lettre à Emile Deschamps en mai 1833<sup>27</sup>.

De ces faits, nous pouvons affirmer que, même si cette hypothèse est assez séduisante,



suivant une chronologie précise, aucune possibilité ne permet de supposer que la rédaction de la *Théorie du conte* ait commencé dès 1830.

### *Notre hypothèse sur la datation*

Jusqu'ici, nous avons replacé la *Théorie du conte* dans le contexte thématique et chronologique du Balzac conteur. Pour cela, nous avons traité du problème de la datation de ce texte en adoptant un point de vue synthétique. Nous allons maintenant présenter notre propre hypothèse sur la datation de la *Théorie*, qui permet de voir ce texte sous un autre angle.

Tout d'abord, nous supposons que la rédaction de la *Théorie du conte* a été faite entre septembre et décembre de l'année 1832. Une telle hypothèse implique que nous consentions presque totalement, aux datations de Maurice Bardèche et Raymond Massant, et partiellement à celles de Roland Chollet. Cependant, nous croyons qu'il est encore possible de réviser la datation, si l'on examine de près le rapport entre la *Théorie* et un article critique de Balzac, la « Lettre à M. Ch. Nodier<sup>28</sup> ». Cet article, qui est à la fois un compte rendu d'un article de Nodier et une sorte de correspondance amicale et littéraire, a été rédigé en septembre 1832, puis publié dans la *Revue de Paris* au mois d'octobre suivant. A notre avis, il est concevable que la rédaction de ces deux textes ait été faite durant la même période. En effet, plusieurs indices nous permettent de souligner une cohérence entre la *Théorie* et la « Lettre ». Nous allons énumérer ci-dessous quelques indices importants.

Premièrement, on peut remarquer que cette « Lettre » est destinée précisément à Charles Nodier qui est, comme nous l'avons déjà vu, un des trois camarades littéraires de Balzac évoqués dans la *Théorie*. Ainsi, au premier regard, le lien entre ces deux textes est perceptible. Cependant, il est clair que l'amitié entre Nodier et Balzac date déjà de 1830<sup>29</sup>. Cette coïncidence n'appuie donc pas beaucoup notre hypothèse sur la datation. Sur ce point, ce qui attire notre attention, c'est plutôt qu'il se trouve, dans la « Lettre » mais aussi dans la *Théorie*, une allusion brève mais non négligeable à un autre ami de Balzac, un peintre qui s'appelle Jean-Victor Schnetz<sup>30</sup>. Non négligeable, parce que, comme l'a remarqué Raymond Massant, la relation entre ce peintre et Balzac date exactement de cet automne, entre septembre et novembre de l'année 1832, quand Schnetz et Ary Scheffer ont demandé l'accord de Balzac pour faire son portrait, mais en vain ; parce que Balzac a refusé leur proposition<sup>31</sup>. Cet épisode, qui peut confirmer notre

hypothèse sur la datation, peut expliquer en même temps pourquoi, dans sa *Théorie*, Balzac appelle en riant Schnetz et Scheffer pour leur demander de faire un portrait de cet impressionnant double de Balzac sérieux.

Deuxièmement, dans cette « Lettre », Balzac adopte son propre point de vue critique sur l'état de la littérature ainsi que sur son image d'écrivain, qui est à peu près le même point de vue que nous avons mis en relief en analysant la *Théorie du conte*. Dans la « Lettre », Balzac déplore la situation dégradée, non pas du conte en particulier, mais de l'état de la littérature en général, qui « courtise les masses » au lieu de lui « inspire[r] du respect »<sup>32</sup>. Et, même si Balzac admet son image d'écrivain comme « frivole conteur, un amuseur de gens », il sent en même temps l'inconfort d'être reconnu comme un spécialiste des contes par les contemporains qui « parquent un écrivain dans une spécialité »<sup>33</sup>. Jusqu'ici, nous avons souligné que Balzac a déclaré deux fois la difficulté d'être conteur/contier, dans la *Théorie* et dans une lettre à Amédée Pichot, écrite deux mois après la publication de cette « Lettre à M. Ch. Nodier ». Cette concordance nous permet de supposer, encore une fois, que la *Théorie* a été rédigée entre septembre et décembre 1832, c'est-à-dire, durant la même période que la rédaction de ces deux lettres.

Troisièmement, dans cette « Lettre », Balzac exprime sa réflexion sur la problématique du « double »<sup>34</sup>, plus précisément, sur la dichotomie de la nature humaine, qui est, comme nous l'avons démontré, l'idée clef de la *Théorie du conte*. Dans la « Lettre », Balzac se réfère à une conception de Buffon, celle d'« *homo duplex* », qui porte sur la duplicité de l'homme intérieur, « composé de deux principes, différents par leur nature » qui sont « le principe spirituel et le principe animal »<sup>35</sup>; mais, selon Balzac, il existe une duplicité et une discordance entre l'homme intérieur-spirituel et l'homme extérieur-matériel. De cette manière, Balzac analyse plus ou moins scientifiquement « la superstition du double » comme « la désunion de nos deux natures », c'est-à-dire « la séparation possible des deux natures, des deux actions, du verbe et du fait, de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, sans cesse accouplés, séparés sans cesse en nous »<sup>36</sup>. Si cette réflexion apporte peu de chose à notre hypothèse sur la datation, on peut attester, au moins, que ce passage est une belle explication du procédé de dédoublement effectué par Balzac dans la *Théorie du conte*.

### *La thématique du double*

En ce qui concerne la datation de la *Théorie*, ce qui attire notre attention, c'est que

Balzac exploite et développe sa propre réflexion sur la duplicité de l'homme, dans son œuvre romanesque : c'est-à-dire, dans les deux premières versions de *Louis Lambert*, auxquelles Balzac a consacré une grande partie de son énergie précisément pendant la seconde moitié de l'année 1832. Il nous semble que ce sujet, intéressant mais vaste, mériterait une étude approfondie. Rappelons simplement deux points importants.

Dans *Louis Lambert*, on voit d'abord les deux collégiens de Vendôme, Louis Lambert et le narrateur du récit, le « Poète et Pythagore », dont l'un est le double spirituel de l'autre, et comme on le sait bien, chacun des deux est le double plus ou moins fidèle de Balzac lui-même<sup>37</sup>. De plus, la réflexion de Louis Lambert sur la doctrine de Swedenborg, et sur les anges, qui l'entraîne à la rédaction du *Traité de la Volonté*, est apparemment inspirée de la conception buffonienne, ensuite *balzacisée*, de l'« *homo duplex* »<sup>38</sup>. En effet, dans une version postérieure de *Louis Lambert* publiée en 1835, Balzac ajoute une phrase qui démontre la parenté évidente entre la réflexion de Louis Lambert et la conception de Buffon<sup>39</sup>.

Cette coïncidence thématique, entre la *Théorie du conte*, la « Lettre à M. Ch. Nodier », et *Louis Lambert*, nous conduit à supposer que la rédaction de ces trois textes est faite parallèlement durant la même période. Et en tenant compte des autres indices pour la datation, que nous avons révisés jusqu'ici, nous supposons que, avec la rédaction de la « Lettre à M. Ch. Nodier » (en septembre), et de la deuxième version de *Louis Lambert* : *Histoire intellectuelle de Louis Lambert* (entre novembre et décembre), la rédaction de la *Théorie* a été effectuée entre septembre et décembre 1832. Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais à travers la lecture de la « Lettre à M. Ch. Nodier » et de *Louis Lambert*, on peut mieux comprendre pourquoi, dans la *Théorie*, Balzac a mis en scène ses deux doubles qui représentent « la désunion de nos deux *natures* ». Dès lors on peut considérer le premier double de Balzac « homme du monde » « fashionable » comme un « homme extérieur », et le deuxième Balzac « homme aux conceptions » « en robe de chambre » comme un « homme intérieur ». Sinon, ces deux doubles doivent être deux hommes intérieurs « séparés sans cesse en nous » qui se trouvent dans le Balzac de cette période. En effet, il est alors en pleine transfiguration, passant de la *littérature facile* à la littérature, pas toujours sérieuse, mais cependant *difficile*<sup>40</sup>.

## *Conclusion*

La *Théorie du conte* est l'un des rares textes qui marquent la fin du cycle conteur chez

Balzac, et qui annoncent en même temps le changement de registre d'un Balzac à l'autre. Lire cette *Théorie*, c'est donc pénétrer dans un lieu où se trouve Balzac au pluriel. On y trouve non seulement un Balzac auteur de deux types de conte : *philosophique* et *drolatique*, mais aussi un Balzac auteur de revues et de correspondances. C'est le Balzac théoricien du conte et conteur, théoricien du double et de soi-même, qui organise cette rencontre imaginaire et symbolique de plusieurs Balzac. A la lumière de la chronologie, cette brève *Théorie* inédite commence à révéler sa véritable dimension, son importance, et son sens riche et multiple.

## Notes

- 1 Balzac, *Les Cent Contes. Théorie du conte, Nouvelles et contes*, t. I, éd. Isabelle Tournier, Gallimard, « Quarto », 2005, p. 1607-1609. Cette édition sera désormais abrégée en *NC*. Dans cet article, pour désigner *La Théorie du conte*, nous utiliserons occasionnellement le titre abrégé de *Théorie*. Lorsqu'il est fait référence à cet ouvrage, la pagination sera donnée entre parenthèses après la citation.
- 2 Sur les autres théories balzaciennes de la même époque, voir par exemple « Nouvelle théorie du déjeuner », *La Mode*, 29 mai 1830 ; « Théorie de la démarche », *L'Europe littéraire*, 15, 18, 25 août et 5 septembre 1833.
- 3 Voir Balzac, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres complètes*, t. XXII, éd. Raymond Massant, Club de l'Honnête Homme, 1961, p. 689-691 ; Balzac, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres complètes*, t. XX, éd. Roland Chollet, Les Bibliophiles de l'Originale, 1969, p. 549-551 ; Balzac, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres diverses*, t. I, éd. Roland Chollet et Nicole Mozet, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 517-518 (Désormais abrégé en *OD*).
- 4 José-Luis Diaz, *L'écrivain imaginaire, Scénographies auctoriales à l'époque romantique*, Honoré Champion, « Romantisme et modernités », 2007, p. 495.
- 5 Voir Roland Chollet, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres complètes, op. cit.*, p. 677-678.
- 6 Maurice Bardèche, *Balzac romancier* [1940], Slatkine Reprints, 1967, p. 432-433.
- 7 Isabelle Tournier, *NC, op. cit.*, p. 1752-1753.
- 8 Raymond Massant, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres complètes, op. cit.*, p. 51-61.
- 9 Roland Chollet, *op. cit.*
- 10 Roland Chollet et Nicole Mozet, *Les Cent Contes drolatiques, op. cit.*, p. 517-518.
- 11 Stéphane Vachon, *Les Travaux et les jours d'Honoré de Balzac*, PUV/CNRS/PUM, 1992, p. 129.

- 12 Balzac, *Ecrits sur le roman*, éd. de Stéphane Vachon, Livre de poche, 2000, p. 76-80.
- 13 René Guise, *Le Phénomène du roman-feuilleton 1828-1848 : La Crise de croissance du roman*, Thèse de lettres soutenue à l'Université Nancy II en 1975, 16 vol. Voir surtout la première partie « La Presse et la littérature facile (1828-1835) ».
- 14 Balzac, « Historique du procès auquel a donné lieu *Le Lys dans la vallée* » [1836], *La Comédie humaine*, t. IX, éd. sous la direction de Pierre-Georges Castex, Gallimard, « Pléiade », 1978, p. 944 (Désormais abrégée en *CH*).
- 15 « Sophie Gay à Balzac, 1<sup>er</sup> janvier 1832 », Balzac, *Correspondance*, t. I, éd. Roger Pierrot et Hervé Yon, Gallimard, « Pléiade », 2006, p. 447 (Désormais abrégée en *Corr*).
- 16 Balzac, « Note placée à la suite de *Melmoth réconcilié* dans le *Livre des conteurs* » [1835], *CH*, t. X, p. 389.
- 17 Balzac, *Physiologie du mariage* [1829], *CH*, t. XI, p. 903-912.
- 18 Balzac, « Prologue » [1832], *Les Cent Contes drolatiques*, *OD*, t. I, p. 7.
- 19 « Balzac à Charles Gosselin, fin décembre 1831 », *Corr.*, t. I, p. 632-633.
- 20 Roland Chollet et Nicole Mozet, *op. cit.*, p. 1379.
- 21 Maurice Bardèche, *op. cit.*, p. 433.
- 22 « Amédée Pichot à Balzac, 23 novembre 1832 », *Corr.*, t. I, p. 680-681 ; « Balzac à Amédée Pichot, 3 décembre 1832 », *ibid.*, p. 689-691.
- 23 « Traité avec Amédée Pichot, 1<sup>er</sup> septembre 1832 », *ibid.*, p. 627-628.
- 24 « Balzac à Amédée Pichot, 3 décembre 1832 », *op. cit.*, p. 690. Dans cette lettre le mot « conte » désigne globalement l'article littéraire dans les revues.
- 25 Raymond Massant, *op. cit.*, p. 57.
- 26 Roland Chollet et Nicole Mozet, *op. cit.*, p. 1379.
- 27 « Balzac à Emile Deschamps, 22 mai 1833 », *Corr.*, t. I, p. 796.
- 28 Balzac, « Lettre à M. Ch. Nodier sur son article intitulé "De la palingénésie humaine et de la résurrection" », *Revue de Paris*, 21 octobre 1832, *OD*, t. II, p. 1203-1216. Pour désigner cet article, nous utiliserons occasionnellement le titre abrégé de « Lettre ».
- 29 Voir Pierre-Georges Castex, « Balzac et Charles Nodier », *L'Année balzacienne*, Garnier, 1962, p. 197-212.
- 30 Balzac, « Lettre à M. Ch. Nodier [...] », *op. cit.*, p. 1215 ; « Oh ! où étaient Scheffer, Schnetz ?... Celui-là était l'homme aux conceptions, l'homme qui ne dort plus, l'homme dont le regard va loin, l'homme de courage, l'homme affaîssé sous le poids de la pensée » (Balzac, *Théorie du conte*, *NC*, t. I, p. 1608).
- 31 Raymond Massant, *op. cit.*, p. 55-56.
- 32 Balzac, « Lettre à M. Ch. Nodier [...] », *op. cit.*, p. 1204.

- 33 *Ibid.*
- 34 « Sans doute la superstition du *double*, je puis en parler à vous qui avez réhabilité les paroles gelées de Rabelais, et retrouvé par fragments l'ancien bon sens des nations disparues, dans vos pages sur les superstitions si naïvement nommées paradoxales, en haine de votre supériorité peut-être [...]. Alors l'*homo duplex* de Buffon sera le point de départ ou le but commun de mille observations relatives à la séparation possible des deux natures, des deux actions, du verbe et du fait, de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, sans cesse accouplés, séparés sans cesse en nous » (*Ibid.*, p. 1214-1215).
- 35 « L'homme intérieur est double, il est composé de deux principes, différents par leur nature, et contraires par leur action. L'âme, ce principe spirituel, ce principe de toute connaissance, est toujours en opposition avec cet autre principe animal et purement matériel : le premier est une lumière pure qu'accompagnent le calme et la sérénité, une source salubre dont émanent la science, la raison, la sagesse ; l'autre est une fausse lueur qui ne brille que par la tempête et dans l'obscurité, un torrent impétueux qui roule et entraîne à sa suite les passions et les erreurs » (Buffon, « *Homo duplex* » [1753], *Discours sur la nature des animaux*, *Œuvres*, éd. Stéphane Schmitt et Cédric Crémère, Gallimard, « Pléiade », 2007, p. 471).
- 36 Balzac, « Lettre à M. Ch. Nodier [...] », *op. cit.*, p. 1215.
- 37 Voir Balzac, *Notice biographique sur Louis Lambert* [1832], *NC*, t. I, p. 1559, 1562 et 1514.
- 38 Voir par exemple les citations suivantes : « Si j'étais ici pendant que je dormais dans mon alcôve, ce fait ne constitue-t-il pas une séparation complète entre mon corps et mon être intérieur ? » (*Ibid.*, p. 1570) ; « J'ai donc enfin trouvé un témoignage de la supériorité qui distingue nos sens intérieurs de nos sens apparents ! ... » (*Ibid.*, p. 1571) ; « la pensée était le mouvement de l'être intérieur ; et les idées composaient les actes de sa vie, comme les actions, ceux de l'être extérieur » (*Ibid.*, p. 1574).
- 39 « J'ai donc enfin trouvé un témoignage de la supériorité qui distingue nos sens latents de nos sens apparents ! *homo duplex* ! » (Balzac, *Louis Lambert*, *Le Livre mystique*, t. I, Werdet, 1835, p. 178).
- 40 Sur cette transfiguration balzacienne de *facile à difficile*, voir par exemple le témoignage de Jules Janin : « Depuis quelque temps M. de Balzac a renoncé à la *littérature facile*, il ne fait plus de contes, il ne fait plus que des romans, et quels romans ! des romans d'économie politique ! Il met en romans les chapitres de La Bruyère et de Mercier ; il fait de la littérature difficile en un mot. Le public ne le reconnaît plus, il lui crie en vain d'un ton dolent : *Monsieur de Balzac, faites-vous donc un de ces beaux contes que vous faisiez si bien, s'il vous plaît !* » (Jules Janin, « Manifeste de la jeune littérature. Réponse à M. Nisard », *Revue de Paris*, 5 janvier 1834, t. I, p. 14).

Chronologie de Balzac 1830-1832  
« Activité générale du Balzac conteur »

Année	1830												1831												1832															
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
I. Contes-recueils																																								
II. Contes drolatiques																<i>d</i>										<i>b</i>									<i>c</i>					
III. Autres livres																						<i>a</i>									<i>e</i>				<i>h</i>		<i>i</i>			
IV. Articles en revues																																					<i>m</i>	<i>n</i>		
V. Correspondance																																					<i>r</i>	<i>s</i>		
																																					<i>u</i>			

« Dates supposées de la rédaction de la *Théorie du conte* »

Année	1830												1831												1832												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Bardèche, 1940																																					
Massant, 1961																																					
Chollet, 1969																																					
Chollet et Mozet, 1990																																					
Vachon, 1992																																					
Vachon, 2000																																					
Tournier, 2005																																					

*Liste des sigles utilisés dans le tableau*

« Activité générale du Balzac conteur »

I. Contes-recueils

*a* : septembre 1831 : publication des *Romans et contes philosophiques*.

*b* : février 1832 : publication des *Contes bruns*.

*c* : octobre 1832 : publication des *Nouveaux Contes philosophiques*.

II. Contes drolatiques

*d* : mars 1831 : commencement de la rédaction du *Premier dixain*.

*e* : décembre 1831 : achèvement de la rédaction du *Premier dixain*.

*f* : mars 1832 : impression du *Premier dixain*.

*g* : avril 1832 : publication du *Premier dixain*.

*h* : juillet 1832 : commencement de la rédaction du *Second dixain*.

*i* : décembre 1832 : achèvement de la rédaction du *Second dixain*.

III. Autres livres

*j* : avril 1830 : publication des *Scènes de la vie privée*.

*k* : juin 1832 : rédaction de la *Notice biographique sur Louis Lambert*.

*l* : août 1832 : achèvement de la rédaction de la *Notice biographique sur Louis Lambert*.

*m* : novembre 1832 : rédaction de l'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert*.

*n* : décembre 1832 : achèvement de la rédaction de l'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert*.

IV. Articles en revues

*o* : janvier 1830 : commencement de la collaboration à *La Mode*.

*p* : février-avril 1830 : publication « Des Artistes », *La Silhouette*.

*q* : octobre 1830 : commencement de la collaboration à *La Revue de Paris*.

*r* : septembre 1832 : rédaction de la « Lettre à M. Ch. Nodier ».

*s* : octobre 1832 : publication de la « Lettre à M. Ch. Nodier », *Revue de Paris*.

V. Correspondance

*t* : décembre 1831 : lettre à Charles Gosselin, éditeur des *Contes drolatiques*.

*u* : décembre 1832 : lettre à Amédée Pichot, directeur de la *Revue de Paris*.

« Dates supposées de la rédaction de la *Théorie du conte* »

Bardèche, 1940 : Maurice Bardèche, *Balzac romancier* [1940], Slatkine Reprints, 1967.

Massant, 1961 : Raymond Massant [éd], Balzac, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres complètes*, t. XXII, Club de l'Honnête Homme, 1961.

Chollet, 1969 : Roland Chollet [éd], Balzac, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres complètes*, t. XX, Les Bibliophiles de l'Originale, 1969.

Chollet et Mozet, 1990 : Roland Chollet et Nicole Mozet [éd], Balzac, *Les Cent Contes drolatiques, Œuvres diverses*, t. I, Gallimard, « Pléiade », 1990.

Vachon, 1992 : Stéphane Vachon, *Les Travaux et les jours d'Honoré de Balzac*, PUV/CNRS/PUM, 1992.

Vachon, 2000 : Stéphane Vachon [éd], Balzac, *Ecrits sur le roman*, Livre de poche, 2000.

Tournier, 2005 : Isabelle Tournier [éd], Balzac, *Nouvelles et contes*, t. I, Gallimard, « Quarto », 2005.



## 『コントの理論』

—— バルザックからバルザックへ ——

谷 本 道 昭

『コントの理論』は、バルザックが『哲学的小説コント集』（1831年）『新哲学的コント集』（1832年）『コント・ドロラティック』（1832、33、37年）といった「コント」の創作に集中的に取り組んでいた1830年代初頭に執筆されたテキストだといわれている。『コントの理論』は内容そのものに面白みがあることに加え、この時期のバルザックの創作態度やコントに対する考えを知るうえで重要な資料となっていることから、モーリス・バルデッシュを嚆矢として、レイモン・マッサン、ロラン・ショレ、ニコル・モゼ、近年ではステファヌ・ヴァション、イザベル・トゥルニエ、ジョゼ＝ルイ・ディアズにいたるまで、多くの研究者の関心を引いてきた。しかし、冒頭の数ページが書かれた時点で執筆が中断され、未発表の草稿として残されたために、テキストの解釈を左右する執筆時期については研究者の間で大きく意見が分かれている。

「理論」と銘打たれてはいるものの、『コントの理論』にはコントについての理論的な著述が見られるわけではなく、その内容はむしろ空想的なエッセーといえるものになっている。バルザック本人を思わせる「私」が自宅に帰ると、そこには無数に増殖した「私」の分身たちが待ち構えており、「私」に対してコントの創作についての教えを順々に説いていくのである。そして、『哲学的小説コント集』の著者、流行のコント作家としての「私」に向けられた第一の分身による教えに重点を置くか、あるいは、『コント・ドロラティック』の著者としての「私」に向けられた第二の分身による教えに重点を置くかによって、先行研究においては、『コントの理論』の執筆時期について、1830年初頭から1832年末までの広い時期の間で複数の仮説が示されてきた。

本稿では、『コントの理論』の執筆時期をあらためて検証するために、1830年代初頭の「コント作家バルザック」の創作状況全般を視野に入れたうえでテキストを再読すると同時に、先行研究による議論を、執筆時期についての各仮説を図表に整理しながら再検討した。さらに、『コントの理論』と内容的に呼応しあう雑誌記事「シャルル・ノディエへの手紙」（1832年10月『パリ評論』誌掲載）、書簡「アメデ・ピシヨ [『パリ評論』誌編集長] への手紙」（1832年12月）、そして、『コントの理論』の中心にある「分身のテーマ」と通底する「ホモ・ドゥプレクス」（ビュフォン）の概念を随所に取り入れた『ルイ・ランベール』（1832年10月刊行、1833年改版刊行）といった、いずれも1832年9月から12月の間に執筆・刊行されたテキスト

と比較し照らし合わせることによって、これらのテキストと深く関連する『コントの理論』もまた、バルザックが「コント作家」の作家像からの脱却を試み始めた1832年後半に執筆された可能性が高いことを実証的に示した。